

**Réunion ordinaire du conseil d'établissement
de l'école des Falaises**

**Date: mardi le 9 février 2026
École des Falaises**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présences et vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour (CE-029-25-13)
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 8 décembre 2025 (CE-029-25-14)
5. Parole à l'assemblée
6. Mot de la représentante de la communauté
7. Présentation du temps alloué à chaque matière (grille-matières) (**Approbat**ion)
8. Mesures dédiées et protégées (CE-029-25-15)
9. Parole au représentant du comité de parents
10. Parole à la représentante du personnel de soutien/SDG
11. Parole au personnel enseignant et à la direction
 - Intimidation et violence
12. Parole à la présidence
13. Questions diverses
14. Levée de l'assemblée

Directrice

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises, tenu le 9 février 2026, 18h30.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

Marie-Pier Charbonneau, présidente
Guy Beaulieu,
Jolène Brossard
Magalie Desfossés
Valérie Bisson

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :

Julie Frappier

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE :

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :

Josée Desnoyers

DIRECTION :

Alexandra Landry

ABSENCES :

Marie-Ève Barette
Chantal Lessard
Ariane Crevier-Dupras

1) Ouverture de l'assemblée

Il est 18h38, la direction souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

(CE-029-25-13)

3) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Frappier que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. Mme Desfossés adopte l'ordre du jour.

(CE-029-25-14)

4) Suivi et adoption du procès-verbal du 8 décembre 2025

Il est proposé par M. Beaulieu que le procès-verbal soit adopté tel qu'amendé. Mme Desfossés adopte le procès-verbal.

5) Parole à l'assemblée

NIL

6) Mot de la représentante de la communauté

Mme Desnoyers mentionne que la disco aura lieu le vendredi 27 février 2026 de 19h à 21h30 à l'école du Chamap-Fleury. L'entrée est fixée à un montant de 5\$ et les enfants de 4^e à 6^e années peuvent s'y présenter.

7) Présentation du temps alloué à chaque matière (grille-matières) *Approbation*

Madame Landry présente la grille-matières. Elle propose un statu quo. Le changement de l'an dernier au niveau des arts est apprécié des élèves. Par contre, elle mentionne la difficulté à trouver un enseignant en danse ; ce qui l'inquiète beaucoup pour l'an prochain.

Il est proposé par Mme Frappier que le temps alloué à la grille-matières soit adopté tel que proposé. Mme Brossard adopte la proposition.

8) Mesures dédiées et protégées (Adoption)

Madame Landry présente le tableau des différentes mesures pour l'année 2025-2026 : Les mesures protégées sont spécifiques (l'argent ne peut pas servir à autre chose) et les mesures dédiées sont transférables. Les membres mentionnent que les 262\$ dédiés au mentorat sont ridicules et insultants.

CE-029-25-15

Le montant des mesures s'élève à 183 202\$

Il est proposé par Mme Bisson que les mesures dédiées et protégées soient adoptées telles que proposées. Mme Desfossés adopte la proposition des mesures.

9) Parole au représentant du comité de parents

M. Beaulieu a assisté au comité de parents de janvier et

de février. Il a été question du plan directeur immobilier et des ressources limitées (petite équipe d'ingénieurs) au CS afin de bâtir de nouveaux immeubles. M. Beaulieu confirme que l'appel d'offre des modulaires pour l'école Val-des-Monts a été fait. Les plans d'intervention ont également été présentés au comité.

10) Parole au délégué du personnel de soutien/SDG

Mme Landry présente pour Mme Lessard, absente, les données en lien avec la dernière journée pédagogique (86 élèves inscrits, 72 élèves présents). Pour le 19 février, il y a à date 96 élèves inscrits à la journée pédagogique sous le thème de l'Antarctique. De plus, l'application Hop Hop est de nouveau en fonction depuis le début du mois de janvier. Enfin, il manque malheureusement une surveillante sur l'heure du dîner.

11) Parole au personnel enseignant et à la direction

Mme Landry présente les données en lien avec les gestes d'intimidation et de violence. En date du 4 février, il y a un total de 100 conflits avec geste de violence à l'école.

Gestes de violence : Total par mois

| | Décembre |
|-------------------------------------|----------------|
| Total des 3 cycles par mois : 25-26 | I : 2 V : 4 |

De plus, M. Pelletier sera absent pour une durée indéterminée. Mme Paradis le remplace pour deux

semaines et ensuite, ce sera M. Carl jusqu'à la semaine de relâche. Mme Leclerc et Mme Leblanc nous quitterons à la relâche.

Enfin, les élèves ont pu pratiquer les bonnes habitudes à adopter dans les transports puisqu'un autobus a été loué à cette fin. Tous les groupes ont été se pratiquer dans celui-ci avec leur enseignante et une TES. Pour terminer, les élèves de 2^e année ont eu la visite du policier éducateur.

Mme Dupras et Mme Frappier parlent de la sortie au cinéma des élèves de 3^e et 4^e années. Les élèves de 5^e année sont aussi allés en sortie dans le cadre de l'activité « Nager pour survivre ». Les 5^e et 6^e années iront en ski de fond les 25 et 26 février prochains. Les cours Gardiens Avertis et Comment se garder seul ont eu lieu à l'école ; plusieurs élèves étaient inscrits. L'atelier culinaire du mercredi se poursuit et l'équipe de basketball de l'école va de bon train !

Enfin, Mme Paiement et Mme Coursol accueillent chacune une stagiaire.

12) Parole à la présidence

Mme Charbonneau rappelle aux membres l'importance de suivre les formations en lien avec le conseil d'établissement.

13) Questions diverses

14) Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Charbonneau que la séance soit levée, il est 20h19.

La prochaine rencontre aura lieu le 23 mars 2026 en présentiel.



Alexandra Landry

Alexandra Landry,
Directrice

Marie-Pier Charbonneau,
Présidente



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 9 février 2026

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 9 février 2026

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 9 février 2026

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|